

Public :

- Toute personne souhaitant travailler dans la Sécurité Privée dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles ou économiques (12 personnes maximum).
- L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.

Objectifs :

- Savoir mettre en application l'ensemble des objectifs définis dans les différents modules.
- Cette formation diplômante permet la délivrance d'une carte professionnelle PSGE pour les métiers d'agent de sécurité.

Pédagogie :

- Alternance d'exposés théoriques, de cas pratiques, de jeux de rôles et de travaux en groupe.
- À la fin de chaque module, le formateur validera les acquis par un examen blanc.
- Remise d'un livre reprenant tout le programme (Edition ICONÉ GRAPHIC).

Prérequis :

- Savoir lire, écrire et compter (une évaluation écrite est proposée lors de l'inscription. L'organisme de formation motivera son refus, le cas échéant.).
- Être titulaire de l'autorisation préalable délivrée par le CNAPS.

Matériel Pédagogique :

- Système informatisé QCM
- Ordinateur et vidéoprojecteur, PC central de sécurité pédagogique
- Environnement adapté pour les mises en situation pratique
- Salle de formation, chemin de ronde 100 mètres
- Blocs d'éclairage de sécurité
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels
- Gants adaptés pour la palpation de sécurité
- Magnétomètre, engins pyrotechniques
- Système de pointage
- Appareils émetteurs-récepteurs
- Téléphones
- Armoire à clés
- Système de vidéosurveillance + 3 caméras
- Registre des consignes, registre de clés, de badges et de visiteurs
- Modèle de permis feu
- Ordinateur équipé d'un logiciel de main courante
- Modèle de main courante version papier

Lieu – Date – Tarifs : Nous consulter.

Programme

Module « Secourisme »

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail.
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Module « Environnement Juridique »

- Connaître le livre VI du Code de la Sécurité Intérieure - partie législative et réglementaire.
- Connaître les dispositions utiles du Code Pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la

Module « Gestion de Conflit »

- Être capable d'analyser les comportements conflictuels.
- Être capable de résoudre un conflit.

Module « Stratégique »

- Savoir transmettre les consignes.
- Réaliser une remontée d'informations

Module « Modalité d'Appréhension au cours de l'Exercice du Métier »

- Application de l'art. 73 du Code de Procédure Pénale.
- Application de l'art. 73 du Code de Procédure Pénale dans le cadre des missions.

Module « Sensibilisation aux Risques Terroristes »

- Définir les menaces terroristes.
- Prévenir les actes terroristes
- Réagir face à un acte terroriste
- Secourir lors d'un acte terroriste.

Module « Professionnel »

- Appliquer les techniques d'informations et de communication.
- Savoir transmettre les consignes et les informations.
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS.
- Savoir contrôler les accès.
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité.
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes.

Module « Palpation de Sécurité et Inspection Visuelle des Bagages »

- Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages.

Module « Évènement Spécifique »

- Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation.
- Identifier les acteurs d'un évènement.
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands évènements.

Module « Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées »

- Le stress.
- Réagir face à une agressivité.
- Les fondamentaux de l'intervention de l'agent de prévention et de sécurité.

Évaluation (1 jour – 7 heures)

- QCU (Questionnaire à choix unique).
- Évaluation pratique.